

**COMMISSION « GATINEAU VILLE EN SANTÉ »**

**PROCÈS-VERBAL**

Tenue à Gatineau (secteur Hull), LE JEUDI 23 OCTOBRE 2003, 9 H  
Maison du Citoyen, salle Jean Alie

---

**PRÉSENCES :**

- Madame Denise Laferrière, conseillère du district 8
- Monsieur Pierre Philion, conseiller du district 7 (Préside la réunion en remplacement de M. Montreuil)
- Madame Linda Sabourin (remplacement de Agathe Lalande), Module Culture et loisirs
- Monsieur Denis Mathieu, CDEC de Gatineau
- Madame Lucie Lemieux, Direction de santé publique
- Monsieur Louis-Philippe Mayrand, CLSC d'Aylmer
- Monsieur Jean-Maurice Lafond, Centraide
- Monsieur Mario Harel (remplacement de John Janusz), Service de police
- Monsieur Michel Quesnel, Gens d'affaires
- Monsieur Jean Castonguay, Kinexsport
- Madame Lucie Lafleur, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
- Monsieur Bill Atkins, U.Q.O.
- Madame Berthe Miron, Présidente de la TARO
- Monsieur Luc Maurice, Collège de l'Outaouais
- Madame Linda Sabourin

**ABSENCES MOTIVÉES :**

- Monsieur Luc Montreuil, conseiller du district 16 et président de la Commission
- Madame Agathe Lalande, Responsable commission Gatineau, Ville en santé
- Monsieur André Sanche, Représentant RAPHO

**INVITÉS**

- Madame Suzanne Dagenais, Planification stratégique
- Madame Anick Fortin, chercheure, Module culture et loisirs

**SECRÉTAIRE :** Manon Migneault, Module Culture et loisirs

---

**PARTIE PUBLIQUE**

**1. MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR LUC MONTREUIL**

M. Philion souhaite la bienvenue en l'absence de monsieur Luc Montreuil et présidera également l'assemblée.

Il présente également madame Linda Sabourin, chargée de projet pour la Commission Gatineau Ville en santé qui remplace madame Agathe Lalande pour la rencontre du 23 octobre 2003.

Madame Sabourin informe les membres qu'elle s'occupera des dossiers en cours toujours sous la supervision de madame Agathe Lalande.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Mayrand et appuyé par monsieur Denis Mathieu d'adopter l'ordre du jour en y apportant quelques modifications.

- Ajout : 3.1 - parole aux citoyen – M. Jacques Roy
- Modification à l'article 7 – on devrait lire « Point d'information du plan régional de la santé publique » au lieu de « Lucie Lemieux »

### 3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 19 JUIN 2003

Il est proposé par madame Denise Laferrière et appuyé par monsieur Michel Quesnel d'adopter le procès-verbal du 19 juin 2003 en excluant la partie huis-clos tel que discuté.

Les membres se questionnent sur la partie « huis clos » du procès-verbal car, celui-ci, après avoir été entériné par le comité plénier devient publique.

Seules les recommandations devront apparaître à la partie huis-clos du procès-verbal.

Il est donc suggérer d'enlever la partie huis-clos à partir de l'article 8 du procès-verbal du 19 juin 2003 et de garder seulement que recommandations.

Une consultation sera faite auprès de madame Suzanne Ouellet, greffière et les membres seront informés de la procédure quant au huis-clos.

*SUIVI PAR : MANON MIGNEAULT*

- **Parole au citoyen**

Avant que monsieur Jacques Roy prenne la parole, madame Miron se dit surprise de la recommandation faite par le Conseil en ce qui a trait à la demande du dossier des espaces sans fumée au Gouvernement du Québec. Elle aurait préféré que le conseil municipal ~~réglemente~~ comme il l'a fait pour diminuer les heures d'ouverture dans le secteur de Hull.

**M. Jacques Roy**

Une copie de la présentation du 30 septembre faite au caucus sur les environnements sans fumée sera transmise à M. Roy ainsi qu'à tous les membres de la Commission. M. Roy nous transmet donc ses coordonnées.

*SUIVI PAR : MANON MIGNEAULT*

M. Roy trouve dommage que la commission n'est pas de véritable rapport et recommandation à présenter au conseil. Ce sont plutôt des données de sondage. Il lui aurait semblé normal que la Commission fasse des recommandations aux élus.

Il aurait souhaité que les conseillers qui avaient des réserves quant à la résolution puissent s'exprimer publiquement.

Il est aussi question du rôle et du mandat de la Commission. Il continue de s'entretenir avec les élus et il sent que le dossier n'est pas perdu et que le vent tourne un peu. Il y a encore une confusion pour le projet pilote. Une tendance semble vouloir se dessiner. Il y a également le problème des coûts. Le principe semble avoir été accepté par tout le monde. Nous en sommes rendus au détails. Il prévoit que le tout sera réglé dans 3 ou 4 ans et non pas dans 4 ou 6 mois.

Il tient à s'attarder aux détails, il aimerait être mandaté pour s'occuper du dossier. Il faudrait trouver la façon de trouver les revenus - entreprises privées, fédéral, etc. afin d'être en mesure de produire un autre rapport qui ferait l'état des coûts. Dans un deuxième temps, la Commission pourrait faire cette étude et continuer à se pencher sur ce dossier.

M. Philion remercie M. Roy pour ses commentaires.

Monsieur Philion précise aux membres de la Commission qu'en partie huis-clos, il en profitera pour leur faire un résumé du dossier des environnements sans fumée.

Le travail qui devait être fait par la Commission a été fait.

Monsieur Guindon tient à préciser que la présentation du 30 septembre faite au Conseil n'est pas une présentation de la Commission mais plutôt du Module Culture et Loisirs.

Selon monsieur Louis-Philippe Mayrand - on aurait dû mobiliser les gens de juin jusqu'à l'adoption de la résolution.

Une copie de la présentation du 30 septembre sera également transmise à M. Roy

### 4. CALENDRIER DES RENCONTRES 2003-2004

Il est proposé par madame Lucie Lafleur et appuyé par monsieur Louis-Philippe Mayrand de retenir les dates mentionnées ci-dessous pour les rencontres de la Commission.

20 novembre 2003 (dîner pour discussion du plan d'action) 9 h à 14 h – (M. Luc Maurice informe les membres qu'il ne pourra être présent à cette rencontre)

18 décembre 2003

29 janvier 2004

11 mars 2004

22 avril 2004

3 juin 2004

#### **5. PAUSE**

Les membres prennent dix minutes de pause.

#### **PARTIE HUIS-CLOS**



**9. VARIA**

Aucun sujet

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Mayrand et appuyé par madame Berthe Miron de lever l'assemblée.

La réunion se termine à 12 h 10.

**Rédaction du procès-verbal**

**Signature du président de la Commission**

*Manon Migneault*

---

Manon Migneault  
Secrétaire du Module  
Culture et loisirs

---

Pierre Philion  
Président de la Commission